

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3251/Just.

OBJET:

Expulsion

HAMUD BIN HAMED SINAWI.

ASTRIDA



1247

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service de la Justice et
du Contentieux à USUMBURA suite à sa lettre n° 762/Cont.Imm. du
31 octobre 1950 suivant le prescrit de l'art.14 du décret du
27 décembre 1948 notification d'expulsion au sieur HAMUD BIN HAMED
SINAWI.

Astrida, le 22 novembre 1950.
L'Huissier, J.KIRSCH,

J.Kirsch

J.Kirsch

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 22 novembre 1950.

N° 3250/Just.

OBJET:

Expulsion HAMUD bin HAMED
SINAWI.

Cher Maître,

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce couvert à titre d'information un exemplaire de la notification d'expulsion signifiée à votre client le sieur HAMUD BIN HAMED SINAWI, en date du 22 novembre 1950.

Veuillez agréer, Cher Maître, mes salutations distinguées.

L'Huissier, J.KIRSCH,

Maître GANSHOF

Avocat
à

U S U M B U R A .

